

Plan Stratégique

2022-2028

ICOM conseil international des musées



Qu'est-ce que le Plan ?

Le Plan s'intéresse au changement, celui auquel les musées sont confrontés et celui qui permettra à l'ICOM de se positionner au mieux pour aider son réseau à l'avenir.

L'ICOM

Créé en 1946, le Conseil international des musées (ICOM) est une association de musées aux attributions internationales, indépendante et non gouvernementale.

Acteur international, l'ICOM possède **44 686 membres individuels** à travers **138 pays**, qui participent par le biais de :

118 comités nationaux ;
6 alliances régionales ;
32 comités internationaux et
22 organisations affiliées.

NOTRE VISION

En 2028,
nous serons devenus une
organisation plus
transparente, agile, collaborative
et démocratique, pour aider notre
réseau à répondre aux exigences
d'un monde en rapide mutation.

NOTRE MISSION

Nous relions et représentons les professionnels des musées du monde entier. Nous leur fournissons aussi un réseau grâce auquel ils peuvent partager **connaissances** et **pratiques**.

À l'échelle internationale, nous défendons le rôle vital que jouent les musées pour permettre d'établir ou de conserver des **communautés paisibles, saines et durables**.

Le Plan s'intéresse au **changement!**

NOTRE ENGAGEMENT

Nous œuvrons à aider nos membres à gérer les musées, prendre soin des collections et servir le patrimoine et le public.

Ensemble, nous faisons face aux défis contemporains.

Nous travaillons à protéger le patrimoine naturel et culturel.

Nous promouvons la diversité, l'inclusivité et l'équité.

Nous traitons les questions de **décolonisation et de changement climatique**, et veillons à améliorer la durabilité de notre secteur, à l'ère post-covid.

NOS VALEURS

Notre

perspective est
internationale.

Nous

adoptons une approche
professionnelle.

Nous

optons pour des pratiques
collaboratives.

NOS PRIORITÉS

L'ICOM renforcera sa position de **voix de la communauté** muséale mondiale.

L'ICOM mettra en place des pratiques exemplaires de **gouvernance et de management.**

L'ICOM sera à la tête d'un réseau de musées mondial **qui embrasse le changement.**

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Un processus consultatif détaillé a permis à ce plan d'évoluer. Chaque élément de l'association a été impliqué dans son développement et chacun aura un rôle à jouer dans sa mise en œuvre.

Après adoption par l'assemblée générale, pendant la conférence triennale, à Prague, en août 2022, le Comité du plan stratégique collaborera avec les comités nationaux et internationaux, les alliances régionales, les comités permanents, les groupes de travail, le secrétariat et le conseil d'administration afin de développer des plans d'application basés sur les objectifs les plus pertinents au vu du rôle de chaque organe.

Dans un esprit de collaboration et de partage des ressources, ce plan encouragera les comités nationaux et internationaux, les alliances régionales et les partenaires à travailler aux côtés du secrétariat et du conseil d'administration afin d'atteindre des objectifs stratégiques spécifiques.

LA STRUCTURE DU PLAN

3 domaines principaux

L'ICOM
est
la voix
de la communauté
muséale
mondiale

L'ICOM
mettra en place
des pratiques
exemplaires de
gouvernance et de
management

L'ICOM
apportera son
aide à un réseau
de musées mondial
qui fait face au
changement

STRATÉGIE 1
**positionnement
mondial**

STRATÉGIE 1
gouvernance

STRATÉGIE 1
**financement
durable**

STRATÉGIE 2
**principes
financiers**

STRATÉGIE 2
**changement
climatique**

STRATÉGIE 3
communication

STRATÉGIE 3
**futurs
numériques**

STRATÉGIE 4
diversité

STRATÉGIE 4
leadership

STRATÉGIE 5
décolonisation

10 objectifs stratégiques

1

2

3

Positionnement mondial

NOTRE OBJECTIF

L'ICOM sera reconnu comme la voix fiable et objective du secteur mondial des musées.

SON IMPORTANCE

L'ICOM proposera un point de vue international depuis lequel il informera le public quant au rôle des musées et permettra une meilleure compréhension de leur contribution à la société.

Concrètement

L'ICOM défendra la place des musées dans les forums internationaux et guidera le secteur pour répondre aux questions de grande importance pour ces institutions.

Mesures à prendre

STRATÉGIE DE MARQUE

S'appuyer sur l'étude de marque réalisée en 2014 pour mieux se positionner selon les valeurs, les avantages professionnels et l'impact de l'ICOM dans les domaines les plus importants pour les musées.

CAMPAGNES

Utiliser le rôle de leader que joue l'ICOM dans la protection du patrimoine en accentuant son engagement auprès des organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux de façon à sensibiliser le public afin d'améliorer la sécurité dans les musées et la réponse aux situations d'urgence, notamment en cas de conflits militaires et de catastrophes naturelles.

PARTENARIATS ET ALLIANCES

Relancer la participation de l'ICOM dans les comités des Nations unies.

Analyser les partenariats existants pour s'assurer qu'ils sont bien pertinents, utiles et effectifs.

Identifier les organisations partageant les mêmes valeurs, avec lesquelles former de nouveaux partenariats ou réseaux d'influence.

Mise en œuvre

Département de la communication et conseil d'administration

Département de protection du patrimoine, partenaires concernés

Conseil d'administration et directeur général, partenaires concernés

Contrôle de l'avancement

Augmentation du nombre de membres, notamment des jeunes adultes.

Augmentation du nombre de projets relatifs à la sécurité des musées et des formations à la gestion des risques.

L'ICOM sera visible dans les comités des Nations unies/Ses partenariats ne passeront pas inaperçu et leurs résultats seront rapportés/De nouveaux partenariats seront identifiés.

Gouvernance

NOTRE OBJECTIF

Des normes de gouvernance et de gestion reprenant les pratiques exemplaires.

SON IMPORTANCE

Permettra de développer la confiance des membres dans les organes élus de l'ICOM et dans les décisions qu'ils prennent, mais aussi d'appliquer la résolution de 2019 sur le développement durable et l'Objectif de développement durable 16 (paix, justice et institutions efficaces).

Concrètement

L'ICOM renforcera la confiance des membres en appliquant les recommandations issues du contrôle externe réalisé en 2022.

L'ICOM parviendra à unir toute l'association en mettant en œuvre le plan stratégique.

Mesures à prendre

CRÉER un groupe de travail sur la réforme de la gouvernance, comme recommandé par le contrôle externe.

DÉVELOPPER un plan d'action de la réforme de la gouvernance.

CLARIFIER les rôles et les relations entre (a) le président et le directeur général, (b) le président, le directeur général et le conseil d'administration, (c) le conseil d'administration, les comités et les groupes de travail, (d) les mandats, l'implication et les compétences nécessaires pour participer aux comités permanents, aux groupes de travail et au conseil d'administration.

DÉVELOPPER des processus transparents pour nommer le directeur général et **METTRE EN PLACE** des processus de contrôle annuel.

REVISER les statuts et le règlement intérieur, conformément à la réforme de la gouvernance.

APPLIQUER le plan stratégique dans toute l'association en travaillant avec les comités, les groupes de travail, les alliances régionales, le secrétariat et le conseil d'administration afin de développer des plans de mise en œuvre.

CONTRÔLER l'avancement et la mise en œuvre du plan stratégique après 3 ans.

Mise en œuvre

Conseil d'administration, conseil consultatif

Groupe de travail sur la réforme de la gouvernance (WGGR)

Conseil d'administration, directeur général, porte-parole du conseil consultatif, WGGR

Conseil d'administration, département juridique

Groupe de travail sur les statuts et le règlement intérieur, département juridique

Comité du plan stratégique, conseil d'administration, secrétariat, comités et groupes de travail

Comité du plan stratégique, conseil d'administration, secrétariat

Contrôle de l'avancement

Création du groupe de travail.

Adoption du plan d'action. Suivi de l'avancement.

Précision des rôles et responsabilités et recommandation de modifications des statuts et du règlement.

Approbation des procédures par le conseil d'administration.

Adoption des modifications des statuts et du règlement par l'assemblée générale à Dubaï, en 2025.

Développement des programmes. Les rapports annuels détermineront l'avancement par rapport au plan stratégique.

Réévaluation du plan stratégique en 2025.



Principes financiers

NOTRE OBJECTIF

La transparence financière, la limpidité fiscale et une utilisation stratégique des ressources seront les garanties de la durabilité de l'association.

SON IMPORTANCE

Permettra aux membres d'être sûrs que les fonds sont utilisés avec efficacité et dans l'intérêt de l'association.

Concrètement

La transparence financière et des explications claires amélioreront la confiance pour tous les membres.

Mesures à prendre

CONSULTER le conseil consultatif pour développer le budget annuel et fournir des informations suffisantes pour améliorer la confiance et permettre aux membres de comprendre le processus.

DÉVELOPPER une procédure d'évaluation des risques transparente afin d'évaluer les problèmes relatifs aux dépenses conséquentes pour des projets.

COLLABORER avec les comités nationaux pour veiller à ce que les cotisations et les informations sur les membres soient reçues en temps et en heure, de façon à pouvoir mieux gérer le budget.

METTRE EN PLACE un système de contrôle de l'impact de la croissance et du développement de l'ICOM sur les ressources disponibles, afin de faire en sorte que les activités soient adéquates et choisies sur la base d'informations correctes, avec des attentes raisonnables.

Mise en œuvre

Conseil d'administration, trésorière, FIREC, conseil consultatif

Conseil d'administration, FIREC, trésorière, secrétariat

Membres, département des finances, comités nationaux

Président, directeur général, trésorière, FIREC

Contrôle de l'avancement

Présentation chaque année de l'ébauche de budget au conseil consultatif lors de sa réunion de novembre.

Adoption et application d'une procédure d'évaluation des risques.

Réception dans les temps des cotisations et des informations sur les membres.

Développement et mise en œuvre de ce système.

Mise en place de la surveillance continue des ressources face à la croissance de l'association.



Communication

NOTRE OBJECTIF

Les membres de l'ICOM seront certains qu'ils disposent de toutes les informations pertinentes sur les activités et les décisions de l'ICOM et pourront donc y prendre part.

SON IMPORTANCE

Une communication transparente et accessible sera la clé du bon fonctionnement de l'association.

Concrètement

L'ICOM sera en mesure d'affirmer que ses communications internes sont percutantes.

Mesures à prendre

MENER un audit interne des canaux de communication au sein du secrétariat.

NOMMER un coordinateur interne des communications afin (a) de rester en contact avec les comités nationaux et (b) de travailler avec tous les comités afin de développer un plan de communication interne, qui assurera que le flux d'informations sera accessible et ira bien dans les deux sens.

CRÉER des forums réguliers lors desquels le président et le directeur général répondront aux questions posées par les membres et les comités sur des sujets donnés.

CONTINUER à développer l'espace membre du site internet, afin que la mémoire essentielle de l'institution reste accessible, même lorsque les dirigeants quittent leur poste.

COLLABORER avec les comités nationaux et internationaux pour identifier les possibilités d'amélioration de la base de données.

Mise en œuvre

Département de la communication et responsables des départements

Coordinateur interne des communications, comités nationaux et internationaux, alliances régionales, comités permanents et WGS

Coordinateur interne des communications, président, directeur général

Département de la communication

Département des adhésions, comités nationaux et internationaux

Contrôle de l'avancement

Développement et présentation d'un audit au conseil d'administration.

Adoption et application du plan.

Organisation de forums ouverts. Diminution du nombre de questions dues à un manque d'informations.

Augmentation du nombre de pages lues et du temps passé sur l'espace membre, baisse des demandes d'informations déjà existantes.

Base de données pleinement fonctionnelle en 2024. Amélioration de la communication entre les comités et leurs membres.



Diversité

NOTRE OBJECTIF

Chacun des composants de l'association devra refléter toute la diversité de l'ICOM.

SON IMPORTANCE

Les musées sont au service de publics très divers. Conformément à l'Objectif de développement durable des Nations unies 10 (Réduction des inégalités au sein et entre pays), l'ICOM et les musées qu'il représente doivent refléter et servir la diversité dans leur gouvernance, leurs opérations et leur implication.

Concrètement

L'ICOM œuvrera activement à améliorer la diversité au sein du conseil d'administration, du secrétariat, des comités et des groupes de travail.

L'ICOM cherchera à diversifier sa base de membres.

L'ICOM aidera son réseau à mettre en place des politiques et des pratiques qui promeuvent la diversité et l'inclusivité au sein de l'organisation.

Mesures à prendre

DÉVELOPPER une politique qui encourage la diversité au sein du conseil d'administration, des comités, des groupes de travail et du secrétariat.

AIDER les comités nationaux des régions sous-représentées à augmenter leur base de membres.

ÉTUDIER s'il est possible de créer une 5e catégorie de membres pour les pays les plus pauvres.

AIDER les musées en leur proposant des programmes de formation qui appliquent des pratiques inclusives pour la diversité et l'intégration sociale en matière de gouvernance, de gestion du personnel, de programmation et d'engagement du public.

PERSONNALISER les programmes de formation de façon à refléter les réalités régionales.

Mise en œuvre

Conseil d'administration, directeur général, ETHCOM

Département des adhésions, comités nationaux

Département des adhésions

Département de formation

Département de formation

Contrôle de l'avancement

Amélioration de la diversité des membres du conseil d'administration, des comités permanents, des groupes de travail et du secrétariat.

Augmentation du nombre de membres des pays du Sud.

Prise de décision en fonction du rapport de faisabilité.

Participation aux programmes de formation et prise en compte des retours des participants.

Retours des alliances régionales et des comités nationaux.



Financement durable

NOTRE OBJECTIF

Un investissement gouvernemental durable dans les musées symbolisera la reconnaissance de la valeur de ces institutions pour la société.

SON IMPORTANCE

Les musées jouent un rôle actif dans la préservation de la cohésion sociale des communautés, du bien-être des individus et dans la formation de citoyens informés et actifs. De bons niveaux de financements publics sont nécessaires pour qu'ils puissent développer et conserver ce rôle.

Concrètement

L'ICOM plaidera en faveur de financements gouvernementaux durables pour les musées.

Les musées défendront avec confiance des financements gouvernementaux durables à l'échelle nationale et seront au fait des modèles commerciaux émergents.

Mesures à prendre

LANCER une campagne internationale pour des investissements publics durables dans les musées en faisant connaître la valeur et les contributions sociales apportées par les musées à la société.

ÉTUDIER les schémas mondiaux de financement public pour les musées, identifier leurs impacts et analyser les modèles commerciaux émergents.

PARTICIPER au travail de plaidoyer des comités nationaux pour défendre des financements gouvernementaux durables en publiant le manuel de plaidoyer et en fournissant des formations sur ce sujet.

FORMER les musées et les professionnels grâce à des programmes qui faciliteront le partage d'informations sur les modèles commerciaux durables.

Mise en œuvre

Conseil d'administration, département de la communication, comités nationaux

Conseil d'administration et partenaires concernés

Conseil d'administration, directeur général, départements de la communication et de la formation, comités concernés

Département de formation

Contrôle de l'avancement

La campagne servira aux comités nationaux à traiter avec leur gouvernement à l'échelle nationale.

Réception des résultats de la recherche en décembre 2023.

Publication du manuel sur le plaidoyer. Développement et mise en place de formations pour les comités nationaux. Les comités nationaux rendront compte de l'impact sur les financements publics accordés aux musées.

Création de programmes de formation sur le plaidoyer et les modèles commerciaux.



Changement climatique

NOTRE OBJECTIF

L'ICOM remplira son engagement envers l'Agenda à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable, notamment l'Objectif 13, Changements climatiques.

SON IMPORTANCE

Les musées sont des sources de connaissances fiables et de précieuses ressources pour impliquer les communautés et les amener à imaginer et à créer des avenir durables pour notre planète (Résolution de l'ICOM sur le développement durable, Kyoto 2019).

Concrètement

L'ICOM œuvrera à identifier de façon proactive le rôle que les musées peuvent jouer dans la lutte contre le changement climatique.

L'ICOM aidera les musées à mettre en place des politiques et des programmes qui répondent au changement climatique.

Mesures à prendre

DÉVELOPPER ET APPLIQUER un plan d'action jusqu'à 2030 pour remplir l'engagement de l'ICOM envers les Objectifs de développement durable et l'Agenda à l'horizon 2030.

ADOPTER une politique qui permettra à l'ICOM de devenir une organisation neutre en carbone d'ici 2028.

DÉVELOPPER ET METTRE EN PLACE des programmes de formation qui aideront les musées à prendre en compte le changement climatique dans leur fonctionnement, afin de devenir neutres en carbone d'ici 2028, dans leur engagement envers leur public et dans leur plaidoyer auprès des parties prenantes.

PUBLIER un numéro spécial de Museum International sur le changement climatique et le développement durable.

Mise en œuvre

Groupe de travail sur le développement durable, département Musées et société

Conseil d'administration, secrétariat

Départements de formation et Musées et société

Département des publications

Contrôle de l'avancement

Production, adoption et application du plan d'action.

Production, adoption et application de la politique.

Lancement et promotion des programmes.

Publication du numéro.



Futurs numériques

NOTRE OBJECTIF

Un secteur des musées tourné vers l'avenir, qui utilisera le numérique pour trouver de nouvelles façons de se connecter à ses communautés, de mieux gérer ses collections et de permettre au public de bénéficier d'un accès sans précédent à leurs collections.

SON IMPORTANCE

Le numérique évolue. L'ICOM doit aider le secteur des musées à se saisir de la prochaine génération de technologies numériques.

Concrètement

L'ICOM s'inspirera des pratiques exemplaires en matière de numérique.

Les musées se prépareront et participeront en toute confiance à un avenir numérique.

Mesures à prendre

CRÉER un groupe consultatif d'experts qui tiendra l'ICOM informé des dernières évolutions dans le domaine du numérique.

S'INSPIRER des pratiques exemplaires en utilisant le numérique de façon innovante afin de communiquer avec le réseau de l'ICOM et de l'impliquer.

ÉTUDIER la faisabilité d'une carte de membre numérique.

IMPLIQUER le réseau pour partager solutions et pratiques exemplaires adaptées aux réalités régionales, en matière de numérique.

DÉVELOPPER de nouvelles façons d'utiliser le numérique par le biais d'un programme de webinaires, d'ateliers et de podcasts.

Mise en œuvre

Conseil d'administration, experts externes

Département de la communication

Département des adhésions

Département de formation, comités nationaux et internationaux

Département de formation, comités nationaux et internationaux

Contrôle de l'avancement

Un groupe d'experts rendra compte au conseil d'administration et au secrétariat régulièrement.

Amélioration de la communication dans tout le réseau.

Remise du rapport sur la faisabilité avant Dubaï, en 2025.

Les programmes de formation au numérique refléteront les particularités régionales.

Test et mise à l'épreuve de nouvelles utilisations du numérique.



Leadership

NOTRE OBJECTIF

Mettre en place une culture du leadership inspirée, innovante et progressiste face au changement.

SON IMPORTANCE

Un leadership efficace sera la clé de la bonne santé de l'association et de la durabilité du secteur des musées.

Concrètement	Mesures à prendre	Mise en œuvre	Contrôle de l'avancement
L'ICOM reconnaît l'importance d'un leadership efficace et travaillera à améliorer celui de l'association.	DÉVELOPPER ET METTRE EN PLACE un programme d'accueil des nouveaux membres du conseil d'administration sur la gouvernance internationale dans l'association, la structure de l'ICOM et les différents rôles et responsabilités.	Conseil d'administration	Développement et mise en œuvre du programme d'accueil.
	REVOIR le code de conduite du conseil d'administration au début de chaque nouveau mandat du conseil d'administration.	Conseil d'administration	Analyse du code de conduite.
	CRÉER un plan de communication du conseil d'administration.	Conseil d'administration, coordinateur interne des communications	Création du plan de communication du conseil d'administration.
L'ICOM participera à la formation des dirigeants émergents et existants.	AIDER les dirigeants de musées actuels à appliquer les Objectifs de développement durable et la recommandation de 2015 de l'UNESCO par le biais d'un programme de formation.	Groupe de travail sur le développement durable, départements de formation et Musées et société	Développement, promotion et mise en place des webinaires.
	PROMOUVOIR le manuel de plaidoyer et celui de formation auprès des dirigeants du réseau.	Départements de la communication et de formation	Retours des dirigeants de musées.
	MENER une 2e étude auprès des dirigeants de musées pour obtenir une image longitudinale des tendances mondiales en matière de leadership.	Comités internationaux concernés	Réalisation et publication de la 2e étude mondiale sur le leadership dans les musées.



Décolonisation

NOTRE OBJECTIF

L'ICOM dirigera un forum mondial qui clarifiera les problèmes et identifiera les pratiques exemplaires en matière de décolonisation des musées.

SON IMPORTANCE

L'ICOM reconnaît le rôle qu'ont joué les musées dans le processus de colonisation et appliquera activement les instruments normatifs internationaux, parmi lesquels la Recommandation de 2015 sur les musées, la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle de 2001 et la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Concrètement

L'ICOM traitera de façon proactive des questions de décolonisation et du rôle que les musées ont joué dans le processus de colonisation.

L'ICOM aidera les musées à s'impliquer auprès des communautés et à trouver des solutions pour gérer l'héritage du colonialisme.

Mesures à prendre

ADOPTER une politique relative à la décolonisation qui mette en avant les questions déontologiques qui sous-tendent le processus et **DÉVELOPPER** un plan d'action.

CRÉER un groupe d'experts en décolonisation qui apportera ses conseils quant aux politiques, aux pratiques et au développement de programmes.

MENER une conversation mondiale afin de clarifier ce qu'englobe ce concept et la pratique de la décolonisation dans les musées.

METTRE À JOUR le code de déontologie de façon à refléter la politique de l'ICOM en matière de décolonisation.

METTRE EN PLACE une série de forums pour débattre des musées, de la décolonisation et des solutions pour gérer l'héritage du colonialisme.

PUBLIER un numéro de *Museum International* dédié aux musées et à la décolonisation.

Mise en œuvre

Conseil d'administration, département Musées et société

Conseil d'administration, experts externes

Départements Musées et société et de protection du patrimoine, conseil d'administration, groupe d'experts

Conseil d'administration, ETHCOM

Départements de formation et Musées et société

Département des publications

Contrôle de l'avancement

Développement et adoption de la politique. Développement et application du plan d'action.

Création du groupe d'experts, qui rendra compte au conseil d'administration et au secrétariat régulièrement.

La décolonisation deviendra le thème d'un programme d'événements et de formation.

Adoption du code de déontologie révisé à Dubaï en 2025.

Organisation de forums.

Publication du numéro.



COMITÉ DU PLAN STRATÉGIQUE 2020-2022

PRÉSIDENT

Ole WINTHER (Danemark)

MEMBRES

Ani AVAGYAN (Arménie)
John BARNES (Royaume-Uni)
Ech-Cherki DAHMALI (Maroc)
Robin HIRST (Australie)
Jane LEGGET (Nouvelle-Zélande)
Claudia PORTO (Brésil)
Luis RAPOSO (Portugal)
Antonio RODRIGUEZ (États-Unis)
Joana SOUSA MONTEIRO (Portugal)

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Laishun AN (Chine)
Carol SCOTT (Royaume-Uni)

MEMBRES DU SECRÉTARIAT

Francesca POLLICINI

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ENQUÊTES

Robin HIRST
Jane LEGGET
Antonio RODRIGUEZ
Carol SCOTT
Ole WINTHER

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COMMUNICATION

John BARNES (coordinateur)
Ani AVAGYAN
Claudia PORTO
Alexandra FERNANDEZ
Francesca POLLICINI

GLOSSAIRE

COMITÉS PERMANENTS

DRMC /Comité pour la gestion des risques en cas de catastrophes
ETHCOM /Comité pour la déontologie
FIREC /Comité pour les finances et les ressources
ICOM Define /Comité permanent pour la définition du musée
LEAC /Comité pour les affaires juridiques
SAREC /Comité d'examen d'allocation stratégique
SPC /Comité du plan stratégique

GROUPES DE TRAVAIL

NCWG /Groupe de travail sur les comités nationaux
WGSR /Groupe de travail sur les statuts et le règlement intérieur
WGS /Groupe de travail sur le développement durable
ICWG /Groupe de travail sur le futur des comités internationaux

ALLIANCES RÉGIONALES

ICOM ARAB /alliance régionale de l'ICOM pour les pays arabes
ICOM ASPAC /alliance régionale de l'ICOM pour l'Asie-Pacifique
ICOM EUROPE /alliance régionale de l'ICOM pour l'Europe
ICOM LAC /alliance régionale de l'ICOM pour l'Amérique latine et les Caraïbes
ICOM NORD /alliance régionale de l'ICOM pour les pays d'Europe du Nord
ICOM SEE /alliance régionale de l'ICOM pour l'Europe du Sud-Est
CIMAO /alliance régionale de l'ICOM pour les pays d'Afrique de l'Ouest

LES PARTENAIRES

ICOM-ITC /Centre international de formation en muséologie de l'ICOM
ICOM-IMREC /Centre international d'échanges et de recherche sur les musées

COMITÉS INTERNATIONAUX

COSTUME /Comité international pour les musées et collections de costume, mode et textiles
ICAMT /Comité international pour l'architecture et les techniques muséographiques
AVICOM /Comité international pour l'audiovisuel, les nouvelles technologies et les médias sociaux
COMCOL /Comité international pour le développement des collections
ICOM-CC /Comité pour la conservation
CIDOC /Comité international pour la documentation
CECA /Comité international pour l'éducation et l'action culturelle
CIPEG /Comité international pour l'égyptologie
ICEE /Comité international pour les échanges d'expositions
DEMHIST /Comité international pour les demeures historiques-musées
ICLCM /Comité international pour les musées littéraires et de compositeurs
ICFA /Comité international pour les musées et collections des beaux-arts
GLASS /Comité international pour les musées et collections du verre
NATHIST /Comité international pour les musées et collections des sciences naturelles
CAMOC /Comité international pour les collections et activités des musées des villes
ICEthics /Comité international sur les dilemmes éthiques
MPR /Comité international pour le marketing et les relations publiques dans les musées
ICMEMO /Comité international pour les musées à la mémoire des victimes de crimes publics
ICOMON /Comité international pour les musées et collections bancaires et monétaires
ICOFOM /Comité international pour la muséologie
INTERCOM /Comité international pour la gestion dans les musées
ICMS /Comité international pour la sécurité dans les musées
ICMAH /Comité international pour les musées et collections d'archéologie et d'histoire
ICOMAM /Comité international pour les musées d'armes et d'histoire militaire
ICDAD /Comité international pour les musées des arts décoratifs et du design
ICME /Comité international pour les musées et collections d'ethnographie
CIMCIM /Comité international pour les musées et collections d'instruments de musique
CIMUSET /Comité international pour les musées et collections des sciences et techniques
ICR /Comité international pour les musées régionaux
ICTOP /Comité international pour la formation du personnel
UMAC /Comité international pour les musées et collections universitaires
DRMC (IC) /Comité international pour les musées résilients aux catastrophes